

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

2 MAI 2012

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 2 MAI 2012, à 13 h (1 h pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M^{me} Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
M. Bruno Boyer , maire de Belleterre
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère
M^{me} Claudine Laforge Clouâtre , mairesse de St-Édouard-de-Fabre
M. Philippe Barette , maire de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
M. Tomy Boucher , agent de développement
M. Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de 13 h à 13 h 30.

05-12-152A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 13 h 30 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

05-12-153A

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2012.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2012 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

05-12-154A **Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).**

1^{re} partie

Aucune question n'est posée!

05-12-155A **Mise en demeure MRCT – vs – M. Gilles Lepage, suivi à la conciliation du 30 avril 2012.**

Considérant la procédure de conciliation requise du conseil des maires le 21 mars 2012 (résolution n° 03-12-103);

Considérant la conciliation tenue au bureau de la MRCT le 30 avril 2012 à 13 h, en présence de M. Gilles Lepage et M. Armand Jolette (témoin) d'une part, ainsi que M^e Claude Bédard, M. Arnaud Warolin (préfet), M. Luc Lalonde (maire de Béarn) et M. Denis Clermont (directeur général de la MRCT) d'autre part;

Considérant les documents utilisés pour l'occasion :

- Règlement n° 142-10-2010 « Concernant la période de questions aux séances du conseil et du comité administratif de la MRC de Témiscamingue » (lu et déposé);
- Structure et fonctionnement, dont lecture de la section « Attitudes des membres de la Table GIR » (Gestion intégrée des ressources et du territoire du Témiscamingue) (lu et déposé);
- Entente de partenariat entre le Ministère (MRNF), la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue et la MRC de Témiscamingue, datée du 14 janvier 2011, concernant la mise sur pied et le fonctionnement des Tables GIR en Abitibi-Témiscamingue (déposé).

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue pense avoir fait le nécessaire afin que les règles applicables soient comprises par les parties et s'attende à ce que M. Lepage les respecte à l'avenir;
- ❖ D'informer M. Lepage que la MRCT n'entend donc pas poursuivre sa démarche. La MRCT estime que chacun des intervenants connaît bien les règles du jeu et qu'ils entendent les respecter afin d'éviter toute polémique à ce sujet dans le futur.

Approbation du rapport d'activités 2009 et dépôt au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) – Reddition de comptes.

05-12-156A

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le rapport d'activités 2009 du Pacte rural pour dépôt au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Ledit rapport fait partie de la présente résolution pour valoir comme si au long récépissé;
- ❖ D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier à signer tout document à cette fin, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

05-12-157A

Dossiers du Pacte rural.

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les transactions suivantes au Pacte rural :
 - Année 2011 :

Projet autorisé « Stratégie intégrée du développement touristique sur le territoire de l'Est témiscamien » du Comité de diversification des municipalités de l'Est témiscamien.

Montant autorisé : 20 250 \$ – Montant réclamé : 20 250 \$
(Autorisation de paiement)

Coût total : 28 362,52 \$
 - Année 2011 :

Projet autorisé « La vie au cœur de la pierre » du Centre thématique fossilifère de Notre-Dame-du-Nord.

Montant autorisé : 20 000 \$ – Montant réclamé : 20 000 \$
(Autorisation de paiement)

Coût à ce jour : 88 876 \$
 - Années 2008 (4 100 \$) – 2009 (5 000 \$) – 2010 (5 000 \$).

Municipalité de Fugèreville

Fonds des municipalités dévitalisées

Montant autorisé : 14 100 \$ – Montant réclamé : 14 100 \$
(Autorisation de paiement)

Coût total : 14 685,48 \$

Autorisation pour financement d'activités à l'Écocentre.

05-12-158A

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

❖ D'autoriser le financement des activités suivantes à l'Écocentre :

➤ Achat de blocs de béton pour allonger le mur pour la rampe des conteneurs : 4 940 \$; **(AUTORISÉ)**

➤ Extras sur contrat « Construction François Viau inc. » octroyé le 21 mars 2012 au montant de 24 325,27 \$ (estimé : 20 000 \$) pour la rénovation de la façade extérieure du centre de tri : 7 700 \$ plus taxes, répartis comme suit :

⇒ Ajustement pour installation de la porte du garage : 1 300 \$
(AUTORISÉ)

⇒ Modifier l'ouverture de la porte 14' X 12' : 3 300 \$
(AUTORISÉ)

⇒ Remplacer 23' de tôle murale supplémentaire : 3 100 \$
(REFUSÉ et reporté, s'il y a lieu)

➤ Extras sur contrat « Clôture Spec II inc. » octroyé le 21 mars 2012 au montant de 65 083,03 \$ (estimé à 100 000 \$) pour la fourniture et l'installation d'une clôture à l'Écocentre :

⇒ Fournir et installer quatre poteaux de barrière additionnels incluant bases de béton, quatre poteaux pour supporter les opérateurs, remplacer les galets de deux barrières coulissantes par 1 avec rails et chariots à roulement à billes.

Clôture Spec II inc. (Boucherville) : 4 139,10 \$ taxes incluses. **(REFUSÉ et reporté, s'il y a lieu)**

⇒ Acquisition et installation d'un système pour l'ouverture à distance des barrières de chaque côté de la balance pour camion.

Pivin et Drapeau inc. (Laval) : 13 550 \$ taxes en sus.
(REFUSÉ et reporté, s'il y a lieu)

05-12-159A

Autorisation pour l'embauche d'un mécanicien à l'Écocentre.

Considérant l'offre d'emploi publique du 9 mars 2012 pour l'embauche d'un mécanicien à l'Écocentre, afin d'assurer la prévention, l'entretien et la réparation des camions de collecte et des équipements de la MRCT;

Considérant les recommandations du comité de sélection formé pour l'occasion;

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de M. Michaël Gaudet de Ville-Marie à titre de mécanicien à l'Écocentre.

Formations :

- Formation internationale sur camion et moteur;
- Formation professionnelle en mécanique véhicule lourd routier.

Expérience : 5 ans

Salaire : 25 \$ / heure – 40 heures / semaine – 52 000 \$ / année.

Entrée en fonction : 16 avril 2012.

M. Gaudet est assujetti à la politique de travail et aux règles de fonctionnement en vigueur à la MRCT, comprenant entre autres :

- Une période de probation de six mois;
- Un horaire flexible selon les besoins de l'Écocentre;
- Temps supplémentaire repris en vacances selon entente avec le directeur de l'Écocentre.

Cette résolution est effective dans les 30 jours des présentes, le temps nécessaire pour le préfet de discuter des conditions de travail avec le personnel concerné pour une entente formelle sur ce sujet.

05-12-160A

Gestion des matières résiduelles. Constats d'infraction du Ministère (MDDEP) pour les dépôts en tranchée.

Le comité administratif prend acte des constats d'infraction du Ministère (MDDEP) pour les dépôts en tranchée :

- St-Édouard-de-Fabre (trois constats signifiés par huissier le 25 avril 2012) :
 - *Loi sur la qualité de l'environnement;*
 - *Règlement sur les matières dangereuses.*

Montant total réclamé : 116 911,17 \$

- Notre-Dame-du-Nord (un constat signifié par huissier le 30 avril 2012) :
 - *Loi sur la qualité de l'environnement.*

Montant total réclamé : 61 915,26 \$

- Témiscaming (deux constats signifiés par huissier le 2 mai 2012) :
 - *Loi sur la qualité de l'environnement.*

Montant total réclamé : 62 720,98 \$

Malgré la réglementation du Ministère, quatre dépôts en tranchée sont demeurés ouverts du 19 janvier 2009 au 12 septembre 2011 au Témiscamingue :

- St-Édouard-de Fabre;
- Témiscaming;
- Notre-Dame-du-Nord;
- Laforce.

La MRCT avait alors demandé au gouvernement du Québec une dérogation, de même qu'une aide financière suffisante pour répondre aux exigences.

Considérant l'acquisition de compétence de la MRCT en gestion des matières résiduelles (règlement n° 120-09-2006 du 20 septembre 2006);

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ De mandater M^e Denise Descôteaux à titre de procureure de la MRCT pour nous représenter dans le but d'enregistrer en notre nom un plaidoyer de non-culpabilité sur chacun des constats, avant la fin du délai de 30 jours de leur signification. M^e Descôteaux déposera également à la MRCT et aux municipalités un état de situation ainsi qu'une offre de service concernant la suite des événements dans cette affaire;
- ❖ De demander aux municipalités concernées, à l'instar de la MRCT, de transmettre copie de leurs constats d'infraction à leur assureur respectif et d'adopter une résolution de leur conseil appuyant la démarche proposée ci-dessus afin de concilier nos objectifs et nos moyens d'action.

05-12-161A

Demande pour l'acquisition d'une camionnette usagée pour les besoins de l'Écocentre.

Considérant les budgets et plan de financement en gestion des matières résiduelles;

Il est convenu de reporter la demande du personnel concernant l'acquisition d'une camionnette usagée pour l'Écocentre, servant à la livraison des marchandises ainsi qu'au dépannage dans l'exercice des activités.

Coût estimé : 12 500 \$

Ce projet demeure en suspens, le temps de compléter les travaux d'aménagement de l'Écocentre et selon le financement alors disponible, s'il y a lieu.

05-12-162A

Demandes de commandite.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De donner suite comme suit aux demandes d'aide financière reçues à la MRCT :
 - La Foire gourmande (demande reportée du 4 avril à aujourd'hui) :

1 000 \$ servant à informer les visiteurs et promouvoir les produits régionaux.
 - 5^e annuel Kipawa Countryfest les 17, 18 et 19 août 2012 (Eagle Village) :

Cette activité relève des attributions des municipalités locales.
 - Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue (ROCT), 20^e anniversaire de fondation :

500 \$.
 - Bourse persévérance scolaire pour le niveau secondaire :

1 000 \$ selon des modalités à définir en collaboration avec le comité des partenaires du Témiscamingue.

05-12-163A

**Autorisation d'offre d'emploi.
Technicien en prévention incendie (TPI).**

Considérant les responsabilités de la MRC de Témiscamingue suite à l'adoption de son schéma de couverture de risques le 18 août 2010 et entré en vigueur le 27 août 2010;

Considérant que le poste de TPI est dépourvu de son titulaire depuis la démission de M. Steve Houde le 20 mai 2011;

Considérant la recommandation du Comité de sécurité incendie afin de combler ce poste vacant dans les prochaines semaines, selon les besoins du service;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu majoritairement

- ❖ D'autoriser une offre d'emploi publique pour l'embauche d'un technicien en prévention incendie (TPI) qui aura pour tâches, conformément au schéma de couverture de risques de la MRCT, entre autres :
 - Procéder aux inspections des risques élevés et très élevés sur le territoire et rédiger les plans d'intervention de ces risques;
 - Mettre en œuvre et assurer le suivi d'un programme de sensibilisation du public et de prévention incendie.

Parmi les exigences, mentionnons un diplôme d'études collégiales (DEC ou AEC) en prévention des incendies.

Le concours se termine le 18 mai 2012.

Le Comité de sécurité incendie agira à titre de comité de sélection dans ce dossier, avec mandat de faire une recommandation d'usage au comité administratif du 6 juin 2012.

Enregistrement du vote :	
	Nombre
Pour	4
Contre	1
M. Philippe Barette (Témiscaming) vote contre l'adoption de la proposition, requérant du gouvernement les moyens financiers nécessaires pour leurs nouveaux mandats.	
Résolution adoptée majoritairement	

M. Jean Martineau est maintenu dans ses fonctions de coordonnateur en sécurité incendie à la MRCT, dans un rôle complémentaire au TPI, conformément aux conditions établies à la résolution n° 08-11-255A du 10 août 2011.

05-12-164A

Autorisation pour la participation de la MRCT aux campagnes régionales de prévention incendie en Abitibi-Témiscamingue.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le Comité de sécurité incendie à participer, à leur discrétion selon les besoins de la MRCT, à des campagnes régionales de prévention incendie en Abitibi-Témiscamingue, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ pour l'année 2012.

05-12-165A

Avis sur la demande de Communication-Témiscamingue concernant l'autorisation à la CPTAQ : lot 3 081 705-P du cadastre du Québec, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Nord (utilisation à une fin autre que l'agriculture) : dossier 401563.

Considérant la demande de Communication-Témiscamingue, organisme fournissant des services d'utilité publique, requérant de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) une autorisation d'utilisation à une fin autre que l'agriculture – lot 3 081 705-P du cadastre du Québec dans la municipalité de Notre-Dame-du-Nord (dossier 401563);

Considérant les articles 58 et suivants de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ De recommander à la Commission (CPTAQ) d'autoriser le projet de Communication-Témiscamingue.

Nature de la demande

Il s'agit de l'implantation d'une tour de radiocommunication et de réseau d'urgence et de sécurité publique (réseau rural Internet haute vitesse).

Après étude de la demande, il en ressort les éléments suivants :

- Il s'agit d'un site sans intérêt pour l'agriculture (endroit rocheux);
- L'autorisation demandée n'ajoutera pas de nouveaux logements ou commerces en zone agricole (pas de nouvelles contraintes en ce qui concerne les odeurs).

Conformité au Règlement de contrôle intérimaire (RCI)

Après analyse, le projet soumis par Communication-Témiscamingue ne peut d'aucune manière venir en contradiction avec les dispositions du RCI.

Conformité au schéma d'aménagement

Le schéma d'aménagement de la MRCT est entré en vigueur le 3 novembre 1995. Après analyse, le projet soumis par Communication-Témiscamingue est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Conformité avec les orientations gouvernementales en matière de protection et de développement des activités agricoles

Dans ses orientations déposées en décembre 2001, le gouvernement précise que la zone agricole peut fournir les espaces nécessaires à des activités non agricoles à certaines conditions. Notamment, lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'espace en zone blanche. Ainsi, le projet est conforme aux orientations gouvernementales en matière de protection et de développement des activités agricoles.

05-12-166A

Appui à l'ensemble de l'industrie bovine de l'Abitibi-Témiscamingue pour le maintien de la ferme expérimentale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Kapuskasing.

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer l'ensemble de l'industrie bovine de l'Abitibi-Témiscamingue dans leur démarche requérant du premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, le maintien de la ferme expérimentale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Kapuskasing.

La production bovine en Abitibi-Témiscamingue constitue un des piliers de l'activité économique. Selon les données de 2009, l'industrie bioalimentaire joue un rôle important dans l'économie régionale, avec ses 1 260 entreprises et ses 8 800 emplois, soit 12 % de l'emploi total de l'Abitibi-Témiscamingue. En ce qui concerne la production agricole, ce sont 628 entreprises qui génèrent des revenus de 128,4 M\$ dont 72 % proviennent de la production animale qui est dominée par la production bovine (50,3 M\$) et la production laitière (43,9 M\$). La production bovine en Abitibi-Témiscamingue constitue donc un des piliers de l'activité économique.

- Elle occupe le premier rang de l'ensemble des productions agricoles régionales avec 254 entreprises qui représentent plus de 40 % des entreprises agricoles régionales;
- Elle génère des revenus de 50,3 M\$ qui totalisent 39 % des revenus annuels de l'ensemble des productions agricoles régionales;
- Elle constitue le revenu principal pour une grande majorité des producteurs de la région.

Le gouvernement du Québec a accordé à l'Abitibi-Témiscamingue le créneau d'excellence « Agriculture nordique axée sur la production bovine ».

D'ici 2025, la région aspire à être reconnue mondialement pour son expertise en production, en transformation, en distribution et en commercialisation de bœuf différencié sous conditions nordiques, respectueux des principes du développement durable et à l'avant-garde des exigences des marchés. Afin de développer ses stratégies, la région requiert des collaborations d'institutions de qualité, particulièrement dans le domaine de la recherche.

La ferme expérimentale de Kapuskasing possède les infrastructures requises, le personnel compétent et dessert depuis longtemps le Québec et l'Ontario, il s'agit d'un exemple remarquable de collaboration entre les chercheurs, les agronomes et les producteurs. C'est par cette proximité que les projets de recherche cadrent aux besoins des producteurs. Il est donc primordial pour la réalisation de la vision et des stratégies que la région s'est donnée pour le développement de la production bovine de pouvoir compter sur cette institution de recherche qui correspond aux besoins et aux réalités agronomiques et climatiques de notre milieu.

05-12-167A

Service d'évaluation – Rapport d'activités.

Le C. A. prend acte du rapport d'activités pour la période du 15 septembre 2011 au 15 avril 2012, ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

05-12-168A

Approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour.

Le C. A. prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue, de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Salaire des employés et rémunération des maires du 16 mars au 15 avril 2012		
Nom	Titre	Salaire
Denis Clermont	Secrétaire-trésorier – directeur général	3 524,92 \$
Arnaud Warolin	Préfet	3 780,24 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 837,92 \$
Lyne Gironne	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 385,30 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 246,26 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	39 914,23 \$
------------------------------------------------	--------------

Rémunération des maires	5 153,30 \$
-------------------------	-------------

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1200378	BLANCHETTE CHRISTIAN	2 555,36 \$
C1200379	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI	120,00 \$
C1200380	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI	937,46 \$
C1200381	DÉPANNEUR RACHEL ROY	987,97 \$
C1200382	GAIART	425,00 \$
C1200383	GARAGE GAÉTAN BRUNEAU	297,33 \$
C1200384	GAUTHIER CAROLINE	125,85 \$
C1200385	GROUPE CCL	320,21 \$
C1200386	IMPRIMATION	96,57 \$
C1200387	JACQUES MONIA	152,70 \$
C1200388	KING SIMON	1 165,82 \$
C1200389	LALONDE STÉPHANIE	790,67 \$
C1200390	LES PRODUCTIONS GUILLERMO PATTERSON	241,45 \$
C1200391	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	3 240,79 \$
C1200392	MARCOUX JACYNTHE	50,00 \$
C1200393	MULTITECH ENVIRONNEMENT	43 353,85 \$
C1200394	MUNICIPALITÉ DE LATULIPE-ET-GABOURY	90,00 \$
C1200395	MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC	700,00 \$
C1200396	MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-DE-GUIGUES	750,84 \$
C1200397	MURPHY P. RICHARD	200,01 \$
C1200398	SEAO - CONSTRUCTO	58,53 \$
C1200399	SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER	40,00 \$
C1200400	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE	854,05 \$
C1200401	BELL MOBILITÉ	352,35 \$
C1200402	REVENU QUÉBEC	255,25 \$
C1200403	TÉLÉBEC LTÉE	15 313,44 \$
C1200404	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	20 535,99 \$
C1200405	ROY ANNIE	119,79 \$
C1200406	BÉRGERON CAROLINE	280,00 \$
C1200407	C.S.L.T.	500,00 \$
C1200408	COMITÉ RÉCRÉATIF DE GUIGUES	630,00 \$
C1200409	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TEMIS.	3 416,26 \$
C1200410	CORRIVEAU PIERRETTE	39,78 \$
C1200411	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	232,14 \$
C1200412	GINGRAS MARJORIE	538,03 \$
C1200413	IMPRIMATION	120,72 \$
C1200414	LABELLE SOPHIE	11,77 \$
C1200415	LE GROUPE CAF	7 712,52 \$
C1200416	MARTINEAU JEAN	146,00 \$
C1200417	MUNICIPALITÉ D'ANGLIERS	8 364,59 \$
C1200418	MUNICIPALITÉ DE KIPAWA	3 392,26 \$
C1200419	MUNICIPALITÉ DE LATULIPE-ET-GABOURY	2 108,73 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1200420	MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE	250,64 \$
C1200421	PERRON MARIO	48,60 \$
C1200422	PUROLATOR	89,90 \$
C1200423	ROCHELEAU GHISLAINE	341,00 \$
C1200424	S.A.A.Q.	6 274,50 \$
C1200425	TRANSPORT G.G.R. LTÉE	570,58 \$
C1200426	2967-1724 QUÉBEC INC.	509,28 \$
C1200427	TRANSPORT J. LEPAGE INC.	137,98 \$
C1200428	TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE TÉMISCAMING	50,00 \$
C1200429	VILLE DE TÉMISCAMING	12 602,81 \$
C1200430	XEROX CANADA LTÉE	2 277,06 \$
C1200431	ÉCOLE GILBERT-THÉBERGE	72,00 \$
C1200432	TÉLÉBEC LTÉE	2 714,47 \$
C1200433	VISA DESJARDINS	1 565,19 \$
C1200434	2967-1724 QUÉBEC INC.	1 768,37 \$
C1200435	BERNAPEL XAVIER	700,00 \$
C1200436	BRASSETTE TEM-ROSE	262,74 \$
C1200437	BÉRARD FRANÇOIS & LAMOTHE DIANE	9 000,00 \$
C1200438	CARDINAL VICKY	438,64 \$
C1200439	COMITÉ RÉCRÉATIF DE GUIGUES	42,00 \$
C1200440	COMMISSION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	544,26 \$
C1200441	CORRIVEAU PIERRETTE	39,78 \$
C1200442	DUGUAY JEAN-GUY	75,75 \$
C1200443	GAUTHIER MANON	231,32 \$
C1200444	GINGRAS MARJORIE	525,00 \$
C1200445	JACQUES MONIA	128,70 \$
C1200446	JOURNAL LE CONTACT	120,72 \$
C1200447	LALONDE JUDITH	5 523,00 \$
C1200448	LECLAIR ÉMILE & HOULE MARIE-ANDRÉE	10 000,00 \$
C1200449	LES PUBLICATION DU NORD-OUEST	65,60 \$
C1200450	LES VOYAGEURS SUR NEIGE DE TÉMIS. INC.	23 000,00 \$
C1200451	LETTAGE FRANS GAUTHIER	104,63 \$
C1200452	LOCATION GARAGE LUC LEBLANC	286,33 \$
C1200453	MARCEL BARIL LTÉE	702,69 \$
C1200454	PELLERIN KATY	120,00 \$
C1200455	ROY SYLVIE	56,20 \$
C1200456	TRANSPORT BEAULÉ INC.	1 856,85 \$
C1200457	VILLE DE TÉMISCAMING	945,00 \$
C1200458	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CAN.	8 640,70 \$
C1200459	REVENU QUÉBEC	6 937,49 \$
C1200460	ACAD 2000	816,32 \$
C1200461	ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QC	298,94 \$
C1200462	BEAULÉ VÉRONIC	182,33 \$
C1200463	BERGERON CAROLINE	260,00 \$
C1200464	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI	15 000,00 \$
C1200465	CDESFT	250,00 \$
C1200466	CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	22 553,00 \$
C1200467	CFER LA RENAISSANCE	1 061,91 \$
C1200468	CKVM	195,46 \$
C1200469	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMIS.	825,00 \$
C1200470	CONSTRUCTIONS J. DROLET ET FILS LTÉE	57,07 \$
C1200471	CORPORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ	18 500,00 \$
C1200472	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	465,50 \$
C1200473	DÉPANNEUR BÉCO	2 349,53 \$
C1200474	DÉPANNEUR ULTRAMAR	2 860,77 \$
C1200475	EAGLE VILLAGE LAND AND RESOURCES	10 000,00 \$
C1200476	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	189,00 \$
C1200477	GARAGE MICHEL GRENIER	230,00 \$
C1200478	GARAGE W. LACASSE INC.	1 507,36 \$
C1200479	GROUPE ULTIMA INC.	868,00 \$
C1200480	HOME HARDWARE	23,83 \$
C1200481	ICLIC	574,88 \$
C1200482	JM ROBERT	1 017,53 \$
C1200483	JOURNAL LE CONTACT	204,89 \$
C1200484	KING SIMON	282,95 \$
C1200485	LE REFLET	1 230,23 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1200486	LES ATELIERS KAMI INC.	3 712,74 \$
C1200487	MAGASIN GÉNÉRAL DE RÉMIGNY	294,03 \$
C1200488	MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD-DE-FABRE	207,00 \$
C1200489	PEGGY C. WAROLIN, AVOCATE	301,81 \$
C1200490	PIERRE-EAU 2002	331,13 \$
C1200491	PNEUS GBM	97,73 \$
C1200492	POUR TOUS LES BOUTS DE CHOU	391,20 \$
C1200493	PROVIGO DE VILLE-MARIE	71,73 \$
C1200494	PÉTROLES TÉMIS	3 689,23 \$
C1200495	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	2 684,96 \$
C1200496	SMI INFORMATIQUE	1 771,85 \$
C1200497	SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE	10 525,00 \$
C1200498	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT	20 000,00 \$
C1200499	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	2 292,62 \$
C1200500	STATION SERVICE P. GINGRAS	1 879,00 \$
C1200501	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	7 074,70 \$
C1200502	TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE TÉMISCAMINGUE	500,00 \$
C1200503	TEMLAC LTÉE	220,24 \$
C1200504	TIMISKAMING FIRST NATION	3 517,21 \$
C1200505	TRANSPORT G.G.R. LTÉE	1 612,76 \$
C1200506	TRANSPORT SYMKAM ENR.	2 586,37 \$
C1200507	VILLE DE TÉMISCAMING	242,10 \$
C1200508	XEROX CANADA LTÉE	491,69 \$
C1200509	DÉSJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	5 924,87 \$
C1200510	9005-3703 QUÉBEC INC.	3 880,41 \$
C1200511	BERGERON ÉLECTRONIQUE	263,28 \$
C1200512	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI	12,00 \$
C1200513	CENTRE A.T.C. INC.	101,69 \$
C1200514	CFER LA RENAISSANCE	996,20 \$
C1200515	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	4 101,10 \$
C1200516	DÉPANNEUR RACHEL ROY	1 111,14 \$
C1200517	DROUIN JÉRÔME	4 305,50 \$
C1200518	GARAGE MARC CÔTÉ	431,00 \$
C1200519	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	135,00 \$
C1200520	JACQUES MONIA	147,20 \$
C1200521	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	676,90 \$
C1200522	LEFEBVRE HUGUETTE	388,80 \$
C1200523	LEFEBVRE HUGUETTE	50,20 \$
C1200524	MULTITECH ENVIRONNEMENT	53 085,56 \$
C1200525	MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-NORD	431,16 \$
C1200526	PERRON MARIO	24,30 \$
C1200527	PITNEY BOWES	315,88 \$
C1200528	RADIO-COM JBM INC.	240,88 \$
C1200529	SERVICE SANI-TRI	5 664,73 \$
C1200530	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	4 819,18 \$
C1200531	BELL MOBILITÉ	365,58 \$
C1200532	HYDRO-QUÉBEC	2 552,14 \$
C1200533	TÉLÉBEC LTÉE	2 287,20 \$
	TOTAL	459 855,36 \$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 2 mai 2012.

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

2^e partie

05-12-169A

Le C. A. s'interroge sur le suivi à la demande de Communication-Témiscamingue au Ministère (MRNF) concernant l'achat de parcelles de terrain en territoire public pour l'implantation de tours nécessaires au projet Internet haute vitesse en milieu rural.

Le Ministère n'entend pas déroger de sa procédure et de ses frais habituels, occasionnant ainsi des charges supplémentaires importantes pour Communication-Témiscamingue.

05-12-170A

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Le prochain C. A. est prévu le 6 juin 2012.

Il est 14 h 50.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.